DROIT DE LA FAMILLE

Couples non mariés : liquider l'indivision, établir les créances et formaliser l'accord

Les concubins et les partenaires liés par un pacte civil de solidarité se séparent sans régime matrimonial à liquider. Le logement a été acheté en indivision avec des apports inégaux, l'un a remboursé seul le prêt, l'autre a financé des travaux et aucun écrit ne l'atteste. La rupture révèle des comptes que personne n'a tenus et les fondements mobilisables sont limités. Cette journée outille le praticien. Le participant distingue les effets patrimoniaux du concubinage et du pacte civil de solidarité, établit les comptes entre les parties, choisit le fondement adapté pour faire valoir une créance puis prépare la sortie du bien détenu en commun et la formalisation de l'accord.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 985 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Avocats notaires juristes et médiateurs familiaux intervenant sur les séparations de couples non mariés.

PRÉREQUIS
Pratique du droit patrimonial de la famille

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les effets patrimoniaux du concubinage et du pacte civil de solidarité
- Liquider les intérêts patrimoniaux nés d'une acquisition en indivision
- Choisir le fondement juridique adapté pour faire valoir une créance entre ex-partenaires
- Traiter le sort du logement et des dettes contractées pendant la vie commune
- Sécuriser un accord de séparation et organiser sa formalisation

03 Programme détaillé

M1 Statut du couple et effets patrimoniaux

- Savoir de quel cadre on part
- Absence de régime matrimonial et conséquences sur la liquidation
- Effets du pacte civil de solidarité selon le régime choisi
- Dettes contractées pendant la vie commune
- Preuve des flux financiers entre les parties
- À retenir : Hors mariage la liquidation repose sur la preuve des apports et non sur un régime prédéfini.

M2 Comptes et créances entre ex-partenaires

- Faire reconnaître ce qui a été financé
- Acquisition en indivision et apports inégaux
- Remboursement du prêt et financement des travaux
- Fondements mobilisables pour établir une créance
- Indemnité d'occupation du logement après la rupture
- Sort des meubles et des comptes joints
- Cas pratique : Les participants établissent les comptes d'un couple séparé après un achat immobilier à apports inégaux.

M3 Sortie et formalisation

- Clore la séparation
- Rachat de la part de l'autre et reprise du prêt
- Vente du bien et répartition du prix
- Contribution à l'entretien des enfants et occupation du logement
- Rédaction d'un accord et conditions de son homologation
- Saisine du juge en cas de désaccord persistant
- Atelier : Chaque binôme rédige les clauses financières d'un protocole de séparation puis les confronte.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 985 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr